Centre Hospitalier
Rives de Seine

CARNET DE BORD
Néonatologie

Pôle Femme-Enfant
1er étage
36 boulevard du Général Leclerc - BP 79
92205 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

01 40 88 61 53

Code porte d'entrée : _____

Service accessible 24h/24

GU 0435 v19 - Février 2024

SOMMAIRE

L'équipe du service 4

Les soins de développement 5

La place des parents 6

Le peau à peau 7

Les conditions de visite 8

Le matériel 9

L'alimentation 11

Les examens 12

La prise en charge de la douleur et de l'inconfort 13

A propos de l'hygiène 13

La charte du Nouveau-Né hospitalisé 14

Le confort et la sécurité de votre enfant sont nos priorités 15

L'accès au site de Neuilly-sur-Seine 16

« **Papa, maman,**
me voici parmi vous !

J'ai besoin de nombreux soins médicaux et infirmiers, mais c'est vous, **mes parents**, qui m'apportez l'environnement le plus rassurant pour **m'aider à grandir.** »

« Maman, si tu ne peux pas venir avec moi tout de suite, papa peut m'accompagner et rester à mes côtés lors de mon installation et de mes premiers soins.

Très vite l'équipe soignante ou papa te donneront des nouvelles de moi. »

« Venez me voir tous les jours si vous le voulez, autant de fois que vous le souhaitez.

Un **lit d'appoint** est même à votre disposition pour passer la nuit à mes côtés !

J'ai besoin de votre **présence** et de **vos câlins** pour bien grandir. »

En cas de difficulté pour être présent(e) auprès de votre enfant (garde de la fratrie ou de problème de transport, etc.), n'hésitez pas à contacter l'équipe ou le Cadre de Santé qui vous accompagnera pour trouver une solution.

L'ÉQUIPE DU SERVICE

L'équipe médicale

- **1 Cheffe du pôle femme-enfant, Cheffe de service**
- **1 Chef d'unité**
- **4 Praticiens hospitaliers**

Ils examinent les nouveau-nés, prescrivent les traitements et les examens de votre enfant. Ils vous informent de son évolution et de sa prise en charge.

L'encadrement

- **1 Cadre de santé**

Elle veille à la continuité, la qualité et la sécurité des soins

Des puéricultrices, infirmières et auxiliaires de puériculture

Elles assurent les soins quotidiens, la surveillance et le confort de l'enfant.

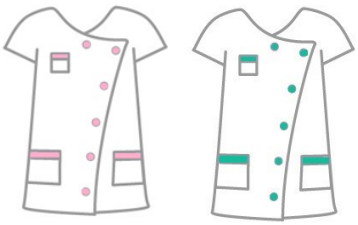

Elles contribuent à la mise en place des soins de développement, favorisent le lien parents-enfant et assurent un rôle de soutien et d'information.

Des agents des services hospitaliers

Ils assurent l'entretien et le nettoyage des chambres et de tous les locaux du service.

Les autres intervenantes

- **1 Psychomotricienne**

Elle prévient les difficultés affectives et neuro-motrices. Elle favorise l'équilibre psychocorporel de l'enfant en agissant sur le corps, accompagne son développement et les relations parents-enfant. Elle est disponible tous les lundis et vendredis.

- **1 Psychologue**

Elle propose une écoute et un accompagnement tout au long de l'hospitalisation de votre bébé. Présente dans l'unité les lundis et jeudis, elle est disponible pour vous rencontrer ces mêmes jours, sur rendez-vous.

- **1 Assistante sociale**

Elle vous informe et vous guide dans les diverses démarches administratives à accomplir ; vous aide à organiser le retour à domicile de votre bébé ; vous écoute et évoque avec vous toute autre question ou problème d'ordre familial et/ou financier, lié à votre enfant ou à son hospitalisation.

Pour en savoir plus sur l'équipe

LES SOINS DE DÉVELOPPEMENT

« Ensemble de techniques environnementales et comportementales dont le but est d'aider le développement harmonieux de l'enfant né avant terme.

Avant toute chose, les soins de développement, plus qu'une technique, sont une philosophie de soins. »
Source : SOS Prema

- instaurer un environnement calme, reposant et exempt de toute surstimulation
- favoriser en permanence le positionnement physiologique et confortable de l'enfant né prématuré
- respecter les rythmes veille-sommeil de l'enfant pour lui permettre au maximum de bénéficier d'un sommeil ininterrompu
- organiser les soins en fonction des phases d'éveil de l'enfant
- respecter le rythme alimentaire de l'enfant, ses capacités, ses besoins
- considérer les parents comme des partenaires de soins et leur donner la place qui est la leur au sein de la prise en charge du bébé

Cette pratique, qui vise le développement le plus harmonieux possible du bébé (individualisation et respect de son rythme), implique aussi bien les soignants, les médecins que vous-mêmes, parents !

LA PLACE DES PARENTS

« Votre présence est irremplaçable, plus nous passerons du temps ensemble, plus je serai content(e). »

Pour vous occuper de votre enfant, voici quelques idées :

- peau à peau, câlins, toucher
- chanter, parler, lire une histoire
- bain/change
- donner le repas
- personnaliser ma chambre (photos de ma famille, dessins, doudou, choisir ma garde-robe)

« Vous pouvez me contenir lors des soins infirmiers. »

« Je reconnais votre voix, votre visage ainsi que votre odeur.

Vous pouvez apporter un petit linge ou doudou que vous déposerez tout près de moi. »

LE PEAU À PEAU

Dès la naissance de l'enfant, il est possible de faire du peau à peau.

Les bénéfices de cette pratique sont scientifiquement prouvés sur :

- la stabilité physiologique : rythme cardiaque, saturation, température et digestion
- le comportement et le développement psycho-affectif et moteur : lien d'attachement, interactions
- la mise en place de l'allaitement maternel

Le peau à peau est un moment privilégié et intime entre le bébé et sa maman ou son papa.

C'est un soin relationnel important pour vous et votre enfant.

Le peau à peau est à volonté !

LES CONDITIONS DE VISITE

Les parents

- 24h/24
- lit d'appoint à disposition
- salon des parents dans lequel vous pouvez vous restaurer (réfrigérateur, micro-onde) et/ou vous reposer (coin lecture et informations)

La famille

Visite de la fratrie :
1 fois/semaine pendant 30 min après un premier entretien des parents avec la psychologue du service

Visite des proches selon les modalités du service et sur demande préalable auprès de l'équipe

Prévenez l'équipe soignante afin d'organiser ces temps de visites

LE MATÉRIEL

« Papa, maman,
je peux être entouré(e)
d'appareils qui vous
impressionnent et que
vous ne connaissez pas.
Voici un petit descriptif. »

« Pour m'aider à maintenir ma température,
je peux être installé(e)
dans un berceau chauffant
ou dans **un incubateur**.

Celui-ci me permet d'avoir chaud
comme dans le ventre de maman,
d'être surveillé(e) et soigné(e).

Une sonde thermique est collée sur ma
peau pour surveiller ma température.

**Ce qui ne vous empêche pas de me
donner à manger, de me changer
et de me câliner. »**

**« Pour surveiller mon rythme
cardiaque et mon rythme respiratoire,**
3 électrodes sont placées sur ma peau
reliées à un **moniteur** qui enregistre
le rythme de mon **cœur**
et de ma **respiration.**

Le **capteur lumineux** à la main ou au
pied sert à surveiller ma **saturation en
oxygène** (taux d'oxygène dans le sang).

Une **alarme** peut sonner à la moindre
anomalie pour prévenir l'équipe
soignante.

**Il arrive qu'elle sonne
parce que je gigote beaucoup. »**

LE MATÉRIEL (SUITE)

« Pour m'aider à respirer...
Si je suis trop fatigué(e) pour respirer seul(e), j'aurai **besoin d'oxygène** ou d'une **aide respiratoire**. »

Parents, les soins techniques peuvent paraître impressionnants.

Observez votre bébé ; apprenez à le connaître en décodant ses comportements : signes de bien-être, de réconfort, de repos et les signes de fatigue.

L'équipe est là pour vous aider à dépister ces signes.

« Si j'ai un **ictère ou jaunisse**, on me place alors sous une **lumière bleue, la photothérapie**, et on me protège les yeux avec des **lunettes opaques**.

Je suis un peu fatigué(e) par cette jaunisse, il se peut que je boive moins bien. »

L'ALIMENTATION

« Pour me nourrir, si je suis trop petit (e) ou trop fatigué(e) pour boire seul(e), on peut introduire une **sonde gastrique** souple dans ma bouche ou mon nez qui descend jusque dans mon estomac.

Maman, même si je ne peux pas **téter**, tu peux me donner ton lait. Il te faudra alors utiliser un **tire-lait**. Et quand je serai suffisamment grand(e), je pourrai prendre le **sein**.

Si tu ne peux pas ou si tu ne souhaites pas m'allaiter, un **biberon** de lait maternisé me conviendra tout à fait. »

« ... et les perfusions.
Si besoin, on me posera une **perfusion** ou **cathéter**, placée dans mon ombilic, une veine de mon bras ou de mon pied.

La perfusion ou cathéter servira à remplacer ou compléter mon **alimentation** si je ne peux pas manger. Ils peuvent servir aussi à m'administrer un **traitement** (antibiotique, antalgique). »

LES EXAMENS

OEA/PEA
(Auto-Emission Acoustique/ Potentiel Evoqué Auditif)
Test indolore qui permet de dépister les troubles de l'audition chez le nouveau-né.

EEG
(Electro Encéphalogramme)
Examen indolore qui permet de mesurer l'activité cérébrale.

ETF
(Echographie Transfontanellaire)
Examen indolore qui permet l'exploration morphologique et vasculaire du contenu intracrânien.

« Papa, maman, on me fait des bilans sanguins et des examens afin de me surveiller. »

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR ET DE L'INCONFORT

La douleur est prévenue lors des soins par des techniques non médicamenteuses telles que :

- la succion non nutritive (tétine) associée à une solution sucrée (G30%)
- la contenance du bébé : le soignant ou le parent en posant une main sur la tête de l'enfant et l'autre sur ses pieds, le rassure et l'apaise
- l'enveloppement dans des langes : remplit la même fonction que la contenance et permet de rassurer le bébé
- l'agrippement : l'enfant enserre dans ses doigts un bout de tissu, un doigt ou porte ses mains à son visage. Cela le sécurise

« Les examens et soins que je reçois ne sont pas toujours agréables et peuvent occasionner de la douleur mais vous, mes parents, et l'équipe soignante êtes là pour la réduire. »

À PROPOS DE L'HYGIÈNE

« Papa, maman, dès votre arrivée dans le service, un soignant vous expliquera que vous devez respecter des précautions d'hygiène pour me protéger des microbes. »

Des précautions sont indispensables AVANT de pénétrer dans le service et PENDANT toute la durée de votre présence.

- à l'arrivée, déposez vos manteaux et sacs dans le vestiaire des parents (casier à code)
- dans le sas d'entrée, lavez vos mains à l'eau et au savon
- dans la chambre de l'enfant : lavez vos mains avant et après les soins et nettoyez les surfaces avec le produit mis à votre disposition pour éviter les contaminations (spray et lavette disponible dans la chambre)

Les parents enrhumés (ou en cas d'épidémie) doivent porter un masque.

CHARTE DU NOUVEAU-NÉ HOSPITALISÉ

L'hospitalisation du nouveau-né est un réel défi pour tisser les liens familiaux et suscite des émotions intenses. Elle nécessite la mobilisation des ressources de tous pour offrir au bébé les meilleures chances de bien grandir. Les études scientifiques démontrent que la création du lien d'attachement entre le nouveau-né et sa famille, dès les premiers instants de vie, est primordial pour son bon développement. Le dialogue et la concertation entre les parents et les soignants se trouvent au cœur d'une prise en charge optimale du nouveau-né hospitalisé.

Conscients de ces enjeux, nous,
parents de nouveau-nés hospitalisés et professionnels de la naissance,
nous engageons à tout mettre en œuvre pour que
le nouveau-né hospitalisé bénéficie :

1

De la présence continue, dès sa naissance, sans restriction, 24h/24, **d'au moins l'un de ses parents,** ou d'une personne de confiance.

Les parents choisissent, s'ils le souhaitent, une à deux personnes de confiance pour les soutenir et les relayer tout au long de l'hospitalisation.

2

Des meilleures conditions pour créer le lien d'attachement avec ses parents (contact physique, bercement, échanges vocaux, alimentation) qui améliorent son état de santé et son bon développement.

Parents et soignants partagent leurs connaissances pour regarder ensemble le bébé, comprendre ses réactions et entrer en relation avec lui.

3

Du contact peau à peau quotidien, avec au moins l'un de ses parents, ou la personne de confiance désignée par eux, **le plus tôt possible, de façon prolongée** au cours des 24h et jusqu'à la sortie.

4

Du colostrum maternel (1er lait) sans restriction d'âge gestationnel ou de poids, en l'absence de contre-indication médicale.

L'équipe soignante informe et accompagne la mère dans la façon de nourrir son enfant et la soutient dans ses choix.

5

De la possibilité de téter au sein ou au biberon, aussitôt qu'il montre la capacité à le faire, sans restriction d'âge gestationnel.

6

D'un environnement confortable adapté à son développement sensoriel (luminosité, son, odeur, goût, toucher).

7

De la participation de ses parents aux soins qu'il reçoit avec l'accompagnement des professionnels de santé.

8

Du rôle protecteur de ses parents dans la **prise en charge de l'inconfort et de la douleur** en étroite coopération avec les soignants.

9

Des informations accessibles et compréhensibles destinées à ses parents pour comprendre son état de santé et prendre soin de lui.

10

D'une prise en charge individualisée, élaborée en concertation avec ses parents, et en accord avec la littérature scientifique la plus récente sur le sujet.

Signataires de la Charte

sos Préma & bébés hospitalisés

Société Française de Néonatologie

Sous le patronage du

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

1000 PREMIERS JOURS

Avec le soutien de

CNGOF

sfmp

CNSF

ANPDE

ANAP

Centre Hospitalier
Rives de Seine

Patients

Néonatologie

Le confort et la sécurité de votre enfant sont nos priorités

Vous pouvez à tout instant témoigner de votre satisfaction, mais aussi des difficultés que vous avez pu rencontrer lors de son séjour.

RÉPONDRE À NOS ENQUÊTES DE SATISFACTION

Des enquêtes de satisfaction sont réalisées pour toute hospitalisation. Si vous souhaitez y participer, **vous pouvez compléter un questionnaire en ligne**.

DÉCLARER UN ÉVÈNEMENT INDÉSIRABLE ASSOCIÉ AUX SOINS

Les événements indésirables associés aux soins sont des dysfonctionnements inattendus qui impactent directement le patient dans sa santé.

Si vous constatez un évènement indésirable concernant la prise en charge de votre enfant, vous avez plusieurs moyens de le déclarer :

- **en premier lieu,** l'exprimer oralement auprès du médecin ou du cadre responsable du service.
- **le formuler** dans un courrier :
  - **soit par mail à :**
    demandes-usagers@ch-rivesdeseine.fr
  - **soit par voie postale à :**
    Centre Hospitalier Rives de Seine
    Direction de la qualité, gestion des risques et usagers
    30 rue Kilford - 92401 Courbevoie Cedex
- **Utiliser** le portail national de signalement des évènements indésirables de l'ARS (Agence Régionale de Santé)
  https://signalement.social-sante.gouv.fr/

SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

Si vous souhaitez nous adresser une réclamation relative à des difficultés rencontrées au cours du séjour de votre enfant, vous pouvez l'envoyer :

- **soit par mail à :**
  demandes-usagers@ch-rivesdeseine.fr
- **soit par voie postale à :**
  Centre Hospitalier Rives de Seine
  Direction de la qualité, gestion des risques et usagers
  30 rue Kilford
  92401 Courbevoie Cedex

Suivez-nous

Direction de la qualité, gestion des risques et usagers

GU 3241 V01 - 01/03/2023

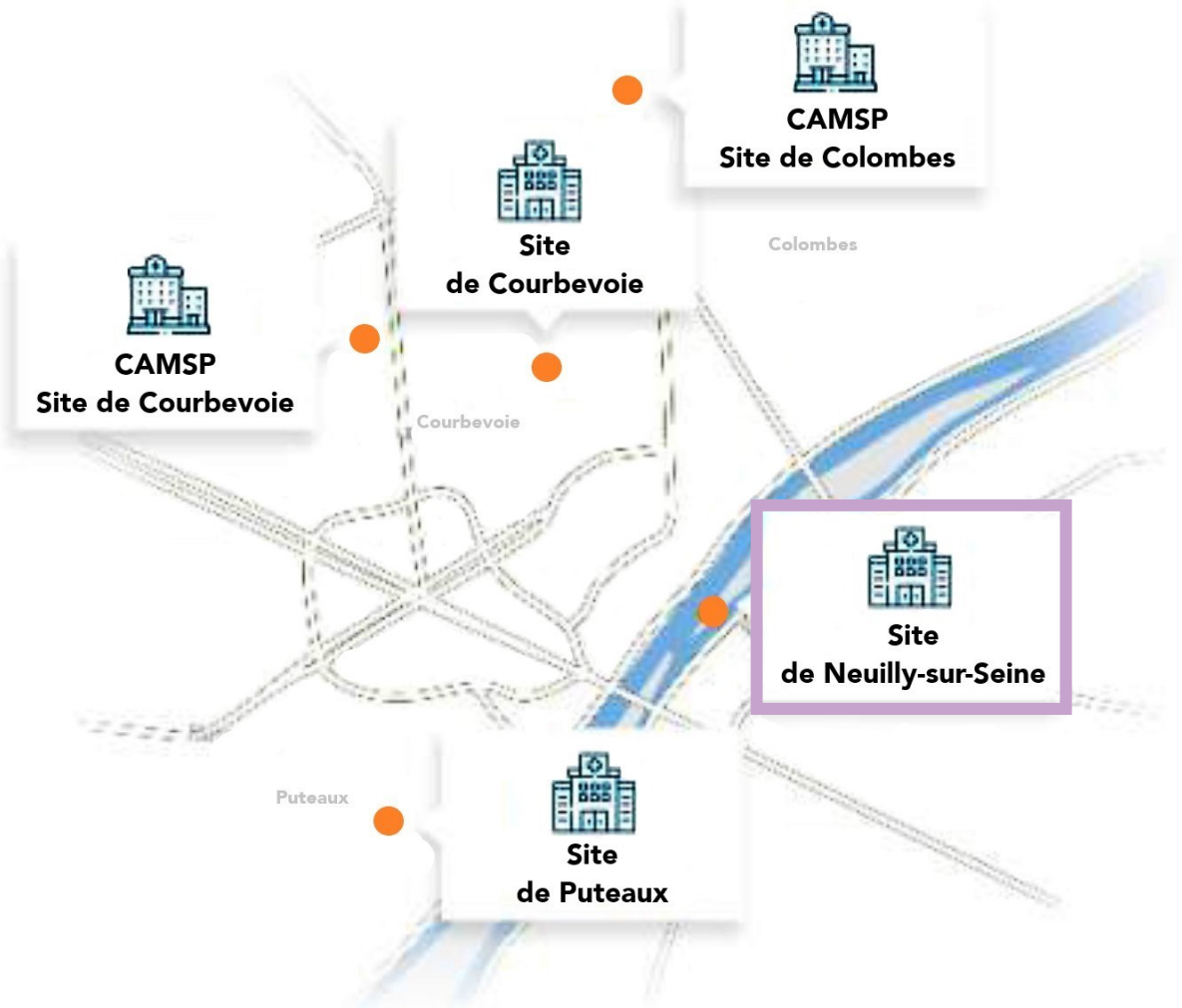

L'ACCÈS AU SITE DE NEUILLY-SUR-SEINE

À PARTIR DE 21H00 : ACCÈS PAR LES URGENCES (58 boulevard d'Argenson), SUR PRÉSENTATION DU BADGE SPÉCIFIQUE REMIS AUX PARENTS.

P VISITEURS — Pas de parking

M 1 — Station Pont de Neuilly

BUS 82 — Arrêt Saussaye/Argenson

93 — Arrêt Centre Hospitalier ou Collège A. Maurois

163 164 — Arrêt Ile de la Jatte

43 73 158 174 176 — Arrêt Général Gouraud

174 — Arrêt Pont de Neuilly

www.chrds.fr

CHRDS/Néonat/Comm/nl-02/2024